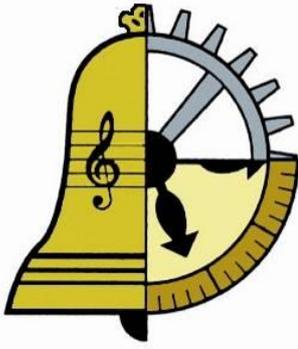


ACW



Belgique - België

P.P.

5030 Gembloux

6/ 68064

P 705102

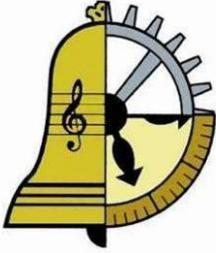
Le Bulletin Campanaire

Association Campanaire Wallonne, a.s.b.l.



***Le patrimoine campanaire de la
collégiale de Fosses-la-Ville***

ACW



Association Campanaire Wallonne

Association sans but lucratif

Objectifs : Fondée en 1994, l'Association Campanaire Wallonne a pour objet la sauvegarde, la promotion et la valorisation du patrimoine campanaire (cloches, carillons, mécanismes d'horlogerie monumentale, et tout ce qui s'y rapporte) des Régions Wallonne et de Bruxelles Capitale.

Secrétariat et siège social : Rue de la Station 48
B-5080 Rhisnes
Belgique (Belgium)
Tél. : 32-(0)81-56.69.60 – e-mail : secretariat@campano.be

Site Internet : www.campano.be

N° d'entreprise : 0457.070.928

Conseil d'administration :

Président	:	Jean-Christophe Michallek
Vice-président	:	Serge Joris
Secrétaire	:	Philippe Slégers
Trésorière	:	Pascaline Flamme
Administrateurs	:	Emmanuel Delsaute Anja Coenen Cédric Leclercq

Cotisations : **Belgique** : par virement au compte **068-2436615-02**
(par année civile)

- Membre de soutien et administrations	=	30 €/an
- Membre ordinaire	=	15 €/an
- Conjoint(e)	=	5 €/an
- Etudiant(e) et demandeur d'emploi	=	5 €/an

Etranger : uniquement par virement international au compte
BIC : **GKCCBEBB** - IBAN : **BE 32 068 2436615 02**
de la banque DEXIA (pas de chèques svp)

- Union européenne	=	16 €/an
- Hors Union européenne	=	17 €/an

Sommaire

LE MOT DU PRÉSIDENT :

- Anniversaires dans l'air - 2010, une année forte !
J.-Chr. Michallek p. 5

LA VIE DE L'ASSOCIATION :

- Renouvellement des cotisations – Assemblée générale 2010 – Appel à candidatures d'administrateurs – Journée d'étude consacrée au patrimoine campanaire de Wallonie – Fiche d'inventaire pour horloges d'édifice – Excursion campanaire en Rhénanie ... p. 6

CLOCHES :

- Les cloches de la collégiale de Fosses-la-Ville – *J. Romain* p. 10

CARILLONS :

- Cure de jouvence pour le patrimoine campanaire du beffroi de Gembloux – *E. Delsaute* p. 22
- Appel à projets : Les 500 ans d'existence du carillon à clavier ... p. 27
- Le régime d'indemnités réduites en faveur des artistes – Quel intérêt pour les carillonneurs ? – *S. Joris* p. 28

HORLOGERIE MONUMENTALE :

- A la découverte d'horlogerie monumentale en région liégeoise – *S. Joris* p. 30

INFOS :

- Potins campanaires p. 36
- La revue des revues p. 38
- Nouvelles publications p. 40
- Agenda p. 44

Le contenu des articles n'engage que leurs auteurs.

La reproduction des articles et des illustrations de ce Bulletin Campanaire n'est autorisée que moyennant accord de la rédaction et des auteurs.

Comité de rédaction :

B. Chapelle, E. Delsaute, S. Joris, C. Leclercq, Ph. Slégers.

Page de couverture :

Clocher de la collégiale de Fosses-la-Ville vue de la Place du Marché – Cloche *Petite Marie*, datée 1544 – Clavier du carillon (photos V. Duseigne)

Le Bulletin Campanaire est publié avec le soutien du Ministère de la Communauté française de Belgique - Service du Patrimoine culturel





***Le Comité de rédaction
vous présente ses meilleurs vœux
pour l'an nouveau***

Anniversaires dans l'air 2010, une année forte !



Jean-Christophe Michallek

Les fruits des efforts consentis se font ressentir. D'année en année, l'ACW récolte et continue à semer.

2009 fut l'année de contacts très fructueux avec les autorités régionales en charge du patrimoine, de la consolidation des inventaires campanaires, de l'adoption du décret permettant la reconnaissance du diplôme de carillonneur en académie de musique, de la publication d'un premier recueil de compositions de Géo Clément, de la résurrection du carillon de la collégiale Notre-Dame de Huy, de la rénovation de notre site internet, d'excursions campanaires pleinement réussies, ...

2010 nous réserve d'autres belles surprises : le 500^e anniversaire de l'existence du carillon à clavier, le 5^e anniversaire de l'association Tintinnabulum (Bruxelles), l'organisation d'un colloque campanaire en collaboration avec l'Institut du Patrimoine wallon, la publication d'un Carnet du Patrimoine consacré au patrimoine campanaire de Wallonie, la mise sur pied d'autres excursions, ...

2010 sera aussi une année électorale pour l'ACW, trois postes d'administrateur étant à pourvoir. J'adresse dès lors ici un appel à candidatures. Le Conseil d'administration fonctionne avec un « bureau » (président, secrétaire, trésorier...), mais surtout avec des administrateurs, responsables ou membres de commissions, qui peuvent y donner libre cours à leur passion campanaire en se concentrant sur l'un ou l'autre dossier.

Pour tout le travail réalisé et en cours, je remercie non seulement mes collègues du Conseil d'administration, mais aussi nos sponsors, les institutions, les annonceurs et les amis qui nous soutiennent.

Je vous présente à tous et à toutes mes meilleurs vœux de santé, de bonheur, de succès campanaires et professionnels pour cette année 2010 riche en commémorations.

La vie de l'association

Renouvellement des cotisations

Nous invitons les membres de l'ACW à bien vouloir acquitter leur cotisation pour l'année 2010 (voir modalités en page 2 du Bulletin Campanaire).

Merci de ne pas tarder à le faire, ce qui nous permettra d'éviter le fastidieux travail de rappels aux retardataires.

D'avance nous vous remercions pour votre fidélité et votre confiance en l'association.

Assemblée générale 2010

L'Assemblée générale 2010 de l'ACW aura lieu le **samedi 17 avril après-midi**.

Merci de bloquer dès à présent cette date à votre agenda.

Les modalités pratiques et l'ordre du jour de cette assemblée générale seront communiqués par courrier personnel aux membres de l'association.

Appel à candidatures d'administrateurs

Trois administrateurs de l'ACW arriveront au terme de leur mandat lors de l'Assemblée générale 2010.

Trois nouveaux mandats d'administrateur seront donc à pourvoir au cours de celle-ci.

Selon le Règlement d'ordre intérieur de l'association ⁽¹⁾, les candidatures pour un mandat d'administrateur doivent parvenir par écrit au président de l'association au moins 15 jours calendrier avant la date de cette AG électorale (soit d'ici au 2 mars).

1. Voir onglet « ACW / Données administratives » du site www.campano.be.

Journée d'étude consacrée au patrimoine campanaire de Wallonie (jeudi 27 mai)

L'ACW et l'Institut du Patrimoine wallon organisent, le jeudi 27 mai, une journée d'étude et de rencontre consacrée au patrimoine campanaire de Wallonie : cloches, carillons, horloges monumentales.

Elle aura pour objectif de sensibiliser les propriétaires de patrimoine campanaire et leurs autorités de tutelle aux diverses facettes de la gestion de ce patrimoine : entretien, restauration, valorisation, etc. Divers acteurs de terrain et spécialistes en la matière seront présents.

Les modalités pratiques de cette journée, qui se déroulera à l'Abbaye de la Paix-Dieu à Amay, seront communiquées dans le prochain numéro du Bulletin Campanaire.

Nous vous invitons à bloquer dès à présent cette date à votre agenda.



Abbaye de la Paix-Dieu

Fiche d'inventaire pour horloges d'édifice

L'ACW a récemment mis sur son site internet ⁽²⁾ une fiche technique permettant la caractérisation, en première analyse, d'une horloge d'édifice.

Utilisable même par le non initié, cette fiche est destinée à alimenter l'inventaire ACW des horloges monumentales de Wallonie, actuellement en cours de réalisation.

Elle est accompagnée d'un mode d'emploi très didactique, qui en facilite grandement l'usage.

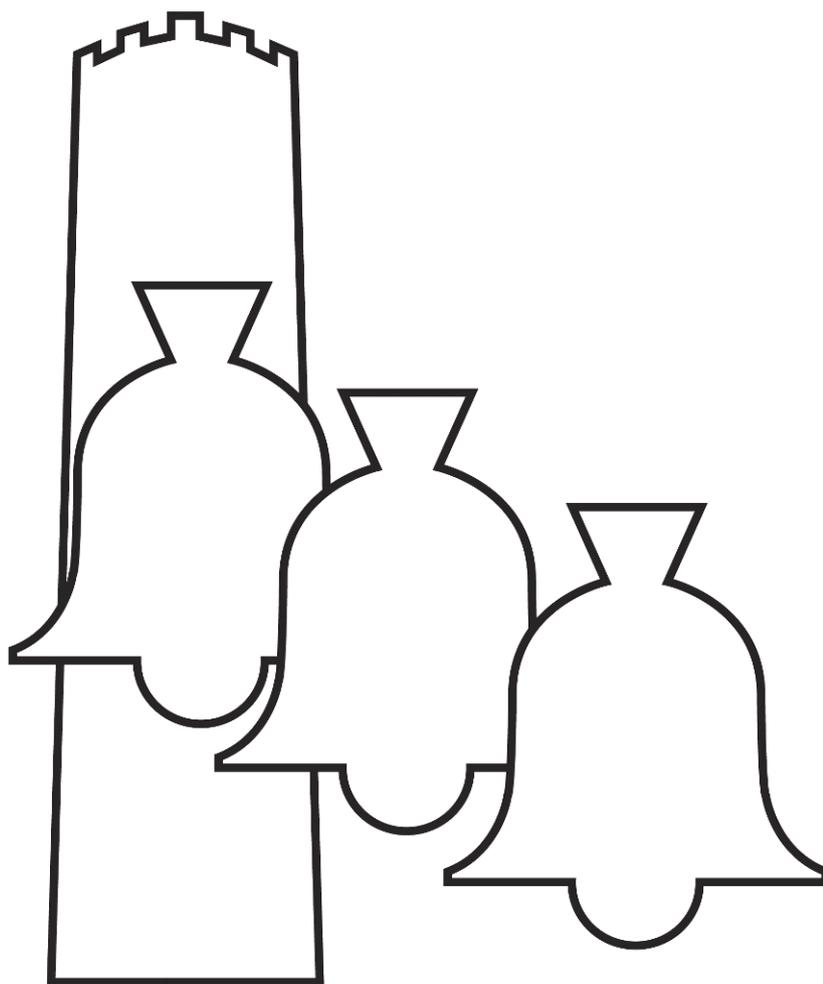
ACW		FICHE HORLOGE (© ACW)		Version 2.1
<p>Formulaire à renvoyer à : Marc Streef - e-mail : m.streef@skynet.be - tél. 0478-404602</p>				
Informations administratives				
Date de la fiche :	Créée par :	Origine inventaire :		
Type de bâtiment (Eglise, Château, autre...) :	Adresse :		Situation :	
Ville :	Code postal :	Province :		
Propriétaire :				
Informations techniques				
Année de l'édifice :	Nombre de cadrans :	Année de l'horloge :		
Nom de l'horloger :				
Inscriptions :				
Type de bâti : <input type="checkbox"/> cage <input type="checkbox"/> horizontal				
Taille : longueur :	cm	profondeur :	cm	hauteur :
Matière du bâti : <input type="checkbox"/> fer forgé <input type="checkbox"/> acier <input type="checkbox"/> fonte		Bâti : <input type="checkbox"/> clavés <input type="checkbox"/> vissés		
Nombre corps de rouages :				
Echappement : <input type="checkbox"/> ancre <input type="checkbox"/> ancre à recul <input type="checkbox"/> chevilles <input type="checkbox"/> verge <input type="checkbox"/> autres (à préciser) :				
Oscillateur : <input type="checkbox"/> balancier <input type="checkbox"/> pivot				
Roues (engrenage) : <input type="checkbox"/> fer <input type="checkbox"/> laiton <input type="checkbox"/> mixte		Longueur balancier :		
Remontage : <input type="checkbox"/> manuel <input type="checkbox"/> électrique				
Autonomie : <input type="checkbox"/> journalière <input type="checkbox"/> hebdomadaire		Matière poids : <input type="checkbox"/> métal <input type="checkbox"/> pierre		
Technique de sonnerie : <input type="checkbox"/> râtelier <input type="checkbox"/> croue de compte				
Sonnerie : <input type="checkbox"/> heures <input type="checkbox"/> demi <input type="checkbox"/> quart/trois quarts <input type="checkbox"/> angélus		Carillon : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
Nombre de cloches actionnées par l'horloge :		Mécanismes particuliers : <input type="checkbox"/> calendrier <input type="checkbox"/> phases de lune <input type="checkbox"/> autres (à préciser) :		
Protection : <input type="checkbox"/> aucune <input type="checkbox"/> cabine vitrée <input type="checkbox"/> damoise <input type="checkbox"/> local				
Accessibilité : <input type="checkbox"/> facile <input type="checkbox"/> pas facile <input type="checkbox"/> sangreuse				
Photos : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non				
Etat : <input type="checkbox"/> complète <input type="checkbox"/> incomplète (inscrire les pièces manquantes ci-dessous)				
Etat général : <input type="checkbox"/> très bon <input type="checkbox"/> bon <input type="checkbox"/> moyen <input type="checkbox"/> délabré <input type="checkbox"/> très délabré				
Fonctionnement : <input type="checkbox"/> hors service <input type="checkbox"/> état de marche <input type="checkbox"/> en fonctionnement				
Particularité(s) / pièce(s) manquante(s) :				

2. Voir onglet « Patrimoine/horloges monumentales » du site www.campano.be.

MICHIELS

CLOCHES • CARILLONS • HORLOGES DE TOUR

MAISON FONDÉE EN 1860



Korenmarkt 6, 2800 Mechelen
Tel. +32 (0)15 42 12 96 - Fax. +32 (0)15 43 19 12
michielsmechelen@telenet.be

Excursion campanaire en Rhénanie

le week-end de Pentecôte (22 - 23 mai)

M. Achim Bursch, membre rhéman de l'ACW et de la SFC, met sur pied, en collaboration avec ces associations, une excursion campanaire qui permettra aux membres des associations campanaires francophones de France, de Belgique et de Suisse de prendre connaissance du patrimoine historique et campanaire de la ville de Cologne et d'assister à des concerts de coptée campanaire dans des localités rhénanes des environs.

Samedi 22 mai :

- 14h : rendez-vous devant la façade ouest de la cathédrale de Cologne. Sur le thème « *La Sainte Cologne et la Cologne civile* », visite commentée des hauts-lieux historiques de la ville et de son patrimoine campanaire (vestiges romains, vestiges de la première communauté judaïque au nord des Alpes, carillon de l'hôtel de ville, église St-André, église des Cordeliers, Ruelle des Cloches, Cathédrale).
- Dîner dans une brasserie typique.
- 20h : audition du bourdon et de la volée de cloches de la Cathédrale à l'occasion de la fête de la Pentecôte.

Dimanche 23 mai :

- de 8h à 9h : concert de coptée et de brimballement ⁽¹⁾ à l'église catholique St-Evergisle de Brenig ⁽²⁾ sur cloches historiques (datées 1614, 1754 et 1776 , dont 2 cloches du fondeur malmédien Martin Legros).
- 9h30 : célébration religieuse en cette église, suivie, vers 10h30, d'un second concert de coptée et brimballement en son clocher.
- Repas (libre).
- 14h15 : visite de l'église St-Albert-le Grand à Dersdorf ⁽²⁾, avec explication du concert de coptée de cloches qui aura lieu à 15h sur rythmes rhénans, français, autrichiens et slovènes. Visite du clocher (3 cloches en acier).

Modalités pratiques :

- Le nombre de participants sera limité à 20.
- Les frais de transport, de repas, de logement à l'*Hôtel Garni Bonnem-Inn* ⁽²⁾ (prix indicatifs : chambre double = 79 €, chambre single = 59 €, petit déjeuner inclus) et les billets d'entrée des sites visités à Cologne seront à charge des participants.

Les membres de l'ACW souhaitant participer à cette excursion sont invités à s'inscrire au plus tôt via le secrétariat de l'ACW (coordonnées en page 2 du présent Bulletin Campanaire). Infos complémentaires au tél. : 32-(0)81-61 09 68.

1. Ces techniques ont été décrites dans le Bulletin Campanaire 2008/1 (n° 53), p. 27-35.
2. Commune de Bornheim.

Les cloches de la collégiale de Fosses-la-Ville

Jean Romain ⁽¹⁾

Grimper au clocher d'une église, voir et toucher les cloches cause toujours une émotion certaine car, baptisées, elles sont en quelque sorte « sacrées ». Si de plus cette rencontre se répète, si ces cloches sont anciennes et ont une histoire, elles deviennent proches, on en vient à les aimer vraiment.

Raconter l'histoire des cloches de Fosses suscite ainsi en moi un sentiment particulier de responsabilité, mais aussi d'une certaine fierté : elles méritent d'être mises en valeur.

Au troisième étage de la tour romane de notre collégiale, qui remonte au XI^e siècle, il nous reste quatre cloches, dont deux sont anciennes : 1460 et 1544 ; les autres sont de 1954.



Photo V. Duseigne

*Le clocher de la collégiale de Fosses
et ses cloches en volée*

1. Jean Romain est président de la Fabrique d'église de la collégiale de Fosses-la-Ville.

Une histoire mouvementée

En fait, l'histoire connue de nos cloches remonte à **1302**, avec une petite révolution locale. Les chanoines se plaignaient du dérangement que causaient les paroissiens lors de leurs offices : la cohabitation de la paroisse et des chanoines dans la même église n'était en effet pas toujours facile. Harcelés et pressés de construire une église « en leurs murs », les bourgeois bouchent de pierres la porte de communication entre le Chapitre et la ville. Bien ennuyés, les chanoines ! A leur appel, le prince-évêque (Fosses était en Principauté de Liège depuis 907) arrive sur place, mais « à cloche sonnée », la populace accourt, une émeute s'ensuit et même un « *méchant garchon* (garçon) » lance une flèche sur l'évêque ! Appelées à la rescousse, les milices de Huy matent la population, pillent consciencieusement la ville, et Adolphe de Waldeck impose une « paix » aux conditions très dures : Fosses perd tous ses droits et franchises, dont l'usage des cloches. Et même, en raison de ces « *violences, méfaits et oultraiges* », la « *bancloque* » est brisée ! C'est la première mention écrite au sujet de nos cloches. Il apparaît donc qu'avant le XIVE siècle existait notamment une cloche banale pour les sonneries civiles.

Nouvelle révolte en **1314**, cette fois avec Huy et Dinant, à la suite de quoi, dans un compromis (la « Paix d'Hanzinelle ») obtenu par l'intervention de trois « arbitres », l'évêque (cette fois Adolphe de la Marck) déclare renoncer aux clauses du traité de 1302. Les Fossois étaient donc restés 12 ans sans église et sans cloches ! Et ce ne sera en fait que la « *Lettre delle Paix* » du 7 mai 1318 qui leur rendra l'usage du bas de la tour comme église paroissiale, tandis qu'une des cloches du Chapitre servira de bancloche :

« que chilz delle ville de Fosse ayent le meilhour cloche de la dite englise... suffisante comme astoit celle qui fut brisée, con appeloit ban cloke ».

Fort bien, voilà les choses remises en place. Pour peu de temps toutefois : face aux revendications du peuple, qui veut toujours plus de libertés, le prince-évêque Jean de Bavière veut régler les litiges par la force : les milices communales, dont celle de Fosses, l'assiègent à Maastricht. Mais le comte de Hainaut, frère de l'évêque, attaque l'Entre-Sambre-et-Meuse : Thuin, Fosses, Couvin, Dinant, toutes « Bonnes Villes » du Pays de Liège. Apprenant cela, les milices rentrent au plus vite chez elles, mais,

le 19 août 1408, Fosses avait été incendiée, y compris l'église et l'encloître. Et les cloches perdues...

Il faut attendre **1426** pour voir un accord se conclure entre le Chapitre et la ville au sujet de l'usage des cloches. Cet acte nous apprend que la tour contenait à cette époque 6 cloches : deux appartenaient au Chapitre : *Foillana* (Feuillenne, du nom de ce moine irlandais qui fonda à Fosses un monastère en 651) et *Maria*, tandis que la ville en possédait quatre : deux petites « *skilettes* » et la « *tirche cloke* », qui sonnaient les heures et les offices, ainsi que la *ban-cloche*, dite aussi « *cloche de stourme* » (du néerlandais storm = tempête).

Dans cette convention, il est rappelé que « *d'anchin taimps et usage* » l'entretien de la tour et des cloches était partagé par moitié entre Chapitre et commune, et que de plus le Chapitre usait de la *ban-cloche* pour les solennités, tandis que la ville s'en servait « *pour le franchiese warder, feuwes (feux) et tous autres périls eskiwer* ». Ainsi donc, le Chapitre fournira « *13 cens (livres)* » de métal pour refaire les 3 petites cloches et 2.500 livres pour la *ban-cloche*, avec les restes des cloches perdues dans l'incendie ; la ville mettra 500 livres de métal pour porter la *ban-cloche* à 3.000 livres, plus 15 mars d'argent fin (1 mar = ½ livre) , dont la moitié en garantie « *se nos estins rebelles* ». Quant aux frais de fonte et de suspension des nouvelles cloches, et la réparation de la tour, tout est partagé par moitié.

On a ainsi 6 cloches : la « *clocque de stourme* », 3.300 livres, soit 1.650 kg ; la « *tirche clocque* », 400 kg ; deux « *skilettes* », 250 kg ; et pour le Chapitre : *Feuillenne*, 1150 kg et *Maria*, 700 kg. On remarquera que les deux cloches du Chapitre, purement religieuses, portent des noms propres tandis que celles de la ville ont des noms « techniques ».

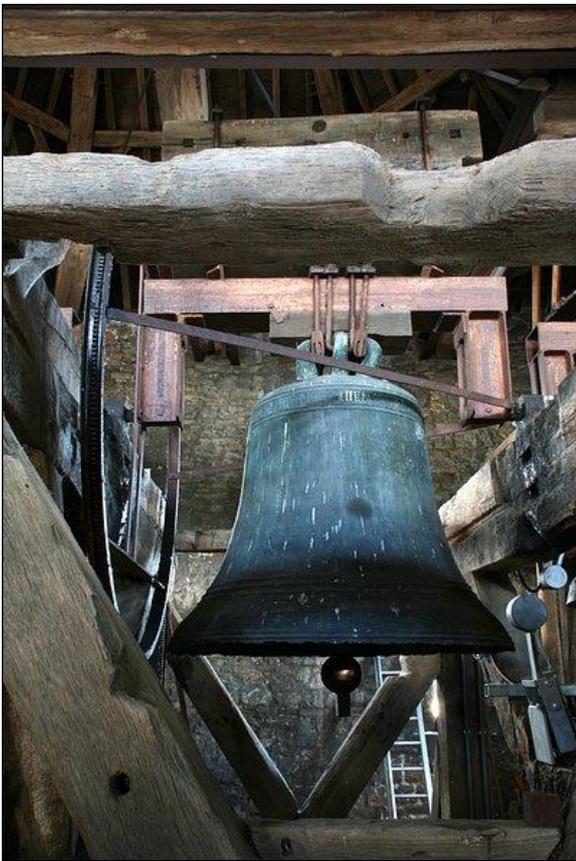
Mais les cloches subissent aussi les malheurs des villes. Un nouvel accord doit se faire le 24 juillet **1446** car :

« Savoir faisons que, par les guerres et divisions qui ont étez au pays de Liège, les clokcs de l'église de Fosse appartenantes tant as vénérables et discrets seigneurs les doien et capitle delle dite englise St Foilhin comme à la paroche de la ditte ville, et sor le terme de vingt-deux ans (1408-1430), ont étez tout entièrement et par deux fois perduwes, annihilées, destruites et mises à ruine » ! Et la ville, ruinée, n'a pas eu « le puissance d'avoir racaté ou fait refourmeir aulcunes aultres clokcs por servir et soneir à nostre ditte paroche comme estoit acostemeit ».

Par contre, le Chapitre, très riche, a pu s'en procurer de nouvelles. La ville supplie donc les chanoines de leur donner l'usage de certaines de leurs cloches, à savoir : les 2 « *skilettes* » et la « *Petite Marie* » pour sonner les offices, et pouvoir « taper » la *Feuillenne*,

« toutefois que besoin nous serat, tant à cause de hahay, d'esmotion de peuple, de feu ou aultre nécessitez à savoir de huchier (appeler) lesdits parochiens et inhabitants s'il advenoit aulcune adversité ».

En passant, notez la différence entre « sonner » et « taper ». Petit rappel historique : en 1429, les Liégeois avaient attaqué le comté de Namur mais Antoine de Croÿ, lieutenant du duc de Bourgogne Philippe le Bon qui venait d'acheter le comté de Namur, vient attaquer Fosses en tant que « Bonne Ville » et l'incendie entièrement, y compris l'église.



Cloche n° 2 : La Marie, de 1460

Photos V. Duseigne



*Cloche n° 4 : La Petite Marie, de 1544
(dite Pinpin)*

Le Chapitre approuve cet accord de juillet 1446 moyennant paiement par la ville de 100 *clinckarts* d'or ou équivalent en argent, renonciation à tout autre droit sur les cloches que ce droit d'usage, de participer par moitié à leur entretien et aussi, détail curieux, de ne pas user de la cloche banale pour annoncer la mise à mort d'un condamné : une réserve justifiée par le statut religieux de ces cloches capitulaires. De même, l'année suivante,

il est précisé qu'on peut user de la cloche pour faire poursuivre tout malfaiteur en fuite jusqu'à la limite du ban : cela indique que la ban-cloche devait pouvoir se faire entendre jusqu'aux limites de la ville, moyennant une sonnerie spéciale.

Un siècle se passe. Le 7 décembre **1544**, un nouvel accord est conclu entre le Chapitre et la ville car parmi les cloches, propriété du Chapitre et mises à l'usage de la ville, certaines ont été fêlées, voire brisées : il faut donc les renouveler et en ajouter une « *pour les mieux régler et concorder ensemble* ». On refond les deux petites « *skilettes* » et une autre, faisant ensemble 1.000 livres, et la ville ajoute 75 livres de métal provenant d'un « *pourchaz* » (une collecte : on dit encore en wallon « *portchèssî* », collecter) dans la paroisse. Outre les deux petites, on obtient ainsi « *Petite Marie* » pour 294 livres et d'autre part *Ultaine*, (du nom du frère de saint Feuillen), 458 livres, et *Lambert* (du nom du patron du diocèse de Liège), 520 livres. Il reste en outre « *la 4e en ordre de son et de pesanteur, laquelle, nommée Gertrude* (du nom de l'abbesse de Nivelles qui donna la terre de Fosses à saint Feuillen), *n'a pas été brisée* » et une 5e, nommée « *Fursinne* », féminin de Fursy, l'autre frère de Feuillen. Il n'est pas fait mention de la cloche de *stourme* : ce devait être la « *Marie* », de 1426 mais qui, fêlée, dut être refondue en 1460. A part elle, toutes les cloches du XVe siècle sont donc changées.

De ces cloches du XVIe siècle, certaines devront encore subir des réparations : en **1619**, un « *recès* » du Magistrat fossois (acte du Conseil communal) mentionne la somme de 22 florins 10 sols pour sa moitié dans la réparation d'une cloche dont le nom n'est pas cité. En **1714**, *Gertrude*, cassée depuis peu, doit aussi être réparée. A son tour, *Feuillenne*, qui là-haut symbolise la ville, est fêlée et doit être refondue en **1750** chez Nicolas Chevrison (dont coût pour la ville : 54 écus et demi, le métal étant fourni par le Chapitre) et encore deux fois : en **1803** et en **1873**.

Les archives, malheureusement, ne nous parlent plus de *Fursinne*, ni d'*Ultaine*, ni de *Gertrude* : on ne sait quand ces trois cloches de 1544 ont disparu. La Révolution française est passée par là et de nombreuses cloches ont été « réquisitionnées » pour les besoins de l'armée.

Seuls les comptes communaux évoquent encore nos cloches de temps à autre : en 1559 pour « des frais d'entretien ». En 1572-73, une cloche rependue à l'église, dont coût 28 florins 4 patars. En 1680, on paie 8

florins « à Joseph Feraille pour avoir raccommo   la dite (?) cloche ». En 1749, 12 florins 11 patars   Joseph Leclercq « pour avoir d  pendu 2 cloches et raccommo   le bellefroid ». En 1751, on note les frais pay  s au sonneur pour la procession du Saint Sacrement...

Au **XIXe si  cle**, il nous restait quatre cloches : *Maria*, pass  e de 700   900 kg en 1460 ; *Feuillenne*, 590 kg de 1408 mais portant la date de 1873 pour sa derni  re coul  e ; *Lambert*, 370 kg, de 1544 mais refondue en 1826, et *Petite Marie*, 147 kg, de 1544 aussi, surnomm  e *Pinpin*   cause du son gr  le qu'elle  met.

Lors de la 2e Guerre mondiale, les 6 et 7 ao  t **1943**, les trois grosses cloches sont enlev  es par les Allemands ; il ne nous restait plus, au clocher, que la vaillante *Pinpin* pour sonner offices et Ang  lus. Mais   la suite de d  marches du doyen Pierre Blaimont, *Marie* nous fut rendue le 3 janvier 1944 comme cloche historique. *Feuillenne* et *Lambert*, exp  di  es via Anvers   Hambourg, furent fondues en novembre 1943. Parmi les quelque 3.000 cloches belges enlev  es par les Allemands, une petite partie  chappa   la destruction et certaines purent retrouver leur clocher.

Ce n' tait pas le cas des deux n tres, mais le 7 novembre **1954**, Mgr Charue,  v  que de Namur, pouvait baptiser deux nouvelles cloches du nom de leurs s eurs disparues : *Feuillenne* ⁽²⁾ et *Lambert* ⁽³⁾.

Nos cloches ont  t   lectrifi  es en **1967** : des moteurs remplacent les cordes pour les actionner. Ainsi dispara  t aussi un s culaire et traditionnel vestige de l'animation de notre clocher.

2. La cloche *Feuillenne* de 1954 porte l'inscription suivante grav  e dans le bronze : « *Je remplace ma s eur de 1408 enlev  e par les Allemands le 7 ao  t 1943. A la m moire de notre saint et puissant patron, je re ois le bapt me au nom de Feuillenne, des mains de Son exc. Mgr A.-M. Charue, Rme  v  que de Namur le 7 novembre 1954, le chanoine Andr  Pi rard  tant cur -doyen de la coll giale, le Dr Joseph Boxus  tant parrain, dame Godefroid Loix, n e Simone Weverberg  tant marraine. Le fondeur Georges Slegers, de Tellin, me fit chanter la gloire de Dieu* ».

3. La cloche *Lambert* est d dicac  e comme suit : « *En souvenir de ma s eur de 1544 enlev  e par les Allemands le 7 ao  t 1943, je re ois au bapt me le nom de Lambert. – S. Exc. Mgr A.-M. Charue, Rme  v  que de Namur, me consacra le 7 novembre 1954, sous le pastorat du chanoine Andr  Pi rard. – J'ai comme parrain M. Alexis Delvigne, instituteur en chef   l' cole Saint-Feuillen ; comme marraine Dame Thierry de Pierpont de Rivi re, n e Christiane de Kerchove d'Exaerde - Le petit-fils des Causard, Georges Slegers, m'a fondue* ». Au lieu des dates d'origine 1408 pour *Feuillenne* et 1544 pour *Lambert*, il eut  t  plus juste d'indiquer respectivement 1874 et 1826.

Et un carillon !

Dès **1619**, le Chapitre et la commune avaient conclu un accord pour s'offrir le luxe d'un carillon. Il apporta à notre cité un air de gaieté bien typique et finalement assez rare. On ne sait exactement quand il s'arrêta, ni d'ailleurs de combien de cloches il se composait. Le seul indice est une note du doyen Letor dans le registre paroissial : il précise que la cloche (de cet ancien carillon de 1619) prêtée au Bureau administratif de l'Ecole Moyenne en 1856 reste propriété de la Fabrique d'église, ce que reconnaissent officiellement, le 5 avril 1856, les responsables de ce Bureau, le secrétaire F. Coppée et le président A. Franceschini. Cette cloche portait l'inscription : « *Sancta Maria ora pro nobis. 1619. Sumptibus capli (pour Capituli) et civium* », soit « *Sainte Marie. Priez pour nous. 1619. Aux frais du Chapitre et des habitants* ». Hélas, elle a disparu...

Ce carillon était actionné au moyen d'un tambour commandé par une horloge qui existait déjà en **1572** et dont le cadran figure encore dans le jardinet du presbytère. Le poids en pierre de cette horloge se voit toujours dans un coin du 1er étage du clocher.

Le doyen Crépin (1912-1936) regrettait vivement cette absence de carillon dans notre vieille collégiale : selon lui, elle méritait cet honneur. Un jour d'octobre **1931**, il donna, du haut de la tour, une audition musicale de carillon et d'orgue, d'après un enregistrement diffusé par haut-parleurs. L'idée était lancée. En septembre 1933, il rencontre Mme Delmotte-Lemaître, fille d'un ancien bourgmestre de Namur et veuve d'un banquier, qui accepte d'être le mécène attendu : elle offrait à la ville et à la paroisse un carillon de 14 cloches et une horloge à quatre cadrans faisant face aux quatre grandes routes qui conduisent à Fosses. En fait, un seul cadran était prévu à l'origine, mais Mme Delmotte entendit les doléances de certains habitants : « *Et nous, nous ne verrons pas l'heure dans notre quartier ?* » Le mécanisme, de fabrication suisse, était commandé par un poids remonté électriquement toutes les 2 heures, avec une sécurité éventuelle de 12 heures.

Il fallut construire un chevalet spécial pour la suspension des cloches du carillon, reliées à l'horloge pour les sonneries mécaniques aux demi-heures et aux heures, mais aussi à un clavier manuel à bâtons de chêne, enfermé dans une cabine de bois.



Le carillon, le clavier et l'automate (Photos ACW)



Chacune des 14 cloches porte le nom d'un membre de la famille de Mme Delmotte et la plus grosse est dédiée à son mari regretté : « *En l'an 1934, mes sœurs et moi avons été données par Madame Henri Delmotte-Lemaître, en mémoire de son mari* ».

L'ensemble comportait une octave et demie. La bénédiction solennelle des cloches eut lieu en la collégiale le 9 septembre 1934, par Mgr Lamy, enfant de Fosses, abbé de Tongerlo.

L'installation au clocher fut réalisée par l'abbé Molitor, professeur au Séminaire de Floreffe et spécialiste de carillons, et deux aides. Dès le 29 août, Léon Henry, carillonneur de Nivelles, donnait un petit concert improvisé. Un autre, pour l'inauguration officielle le 9 septembre **1934**, fut suivi par une foule impressionnante et enthousiaste, massée place du Chapitre. Mais Léon Henry avait marqué un petit regret : l'expérience montrait que le nombre de cloches était insuffisant pour permettre l'audition convenable de tout air de musique carillonnée. Mme Delmotte accepta alors d'ajouter 5 cloches pour compléter la 2e octave, ce qui fut fait en 1935 ; les 19 cloches, pour un total d'environ 640 kg, sont sorties des ateliers Michiels et Michaux à Tournai.

Dès lors, de nombreux concerts furent donnés chez nous au point que l'organiste de la collégiale, M. Jules Dewez, entreprit des études de carillonneur à Malines et obtint ainsi en 1950 le titre – purement honorifique – de carillonneur de la ville avec un contrat de six à dix concerts échelonnés durant l'été. Ce qu'il fit jusqu'en 1971.

Au départ, pour les sonneries des heures et des demies, l'abbé Molitor avait installé au tambour programmable un air spécialement composé par son confrère l'abbé Jacqmain, maître de chapelle à Floreffe. Mais, à la demande de nombreux Fossois, l'abbé Molitor, Jules Dewez et Franz Nulens, horloger, entreprirent en 1946 de modifier ce tambour en y programmant des extraits de l'air des Chinels, typique du folklore fossois.

Comme tout mécanisme, notre carillon subit des avatars. Arrêté durant la guerre 1940-1945, faute de moyens d'entretien, remis en marche par l'abbé Molitor pour les grandes festivités eucharistiques de 1946, arrêté encore de 1972 à 1975, il subit des réparations associées à celles des cadrans. Les entretiens ordinaires du carillon et des cloches étaient assurés par M. Franz Nulens, horloger à Fosses. Depuis cinq ans environ, la sonnerie peut être diversifiée : en périodes de Noël et de Pâques, elle donne des airs de circonstance.

Le clavier mécanique est un peu délabré et plusieurs fils de couplage aux cloches sont détachés ou cassés, mais l'organiste actuel, Marc Buchet, carillonneur amateur à l'occasion, tente de les réparer pour reprendre de temps à autre une petite audition.

Ainsi, aujourd'hui, notre petit carillon lance ses notes claires et joyeuses par-dessus les toits du cœur de notre vieille cité, pour le plus grand bonheur des habitants et des visiteurs.

SOURCES :

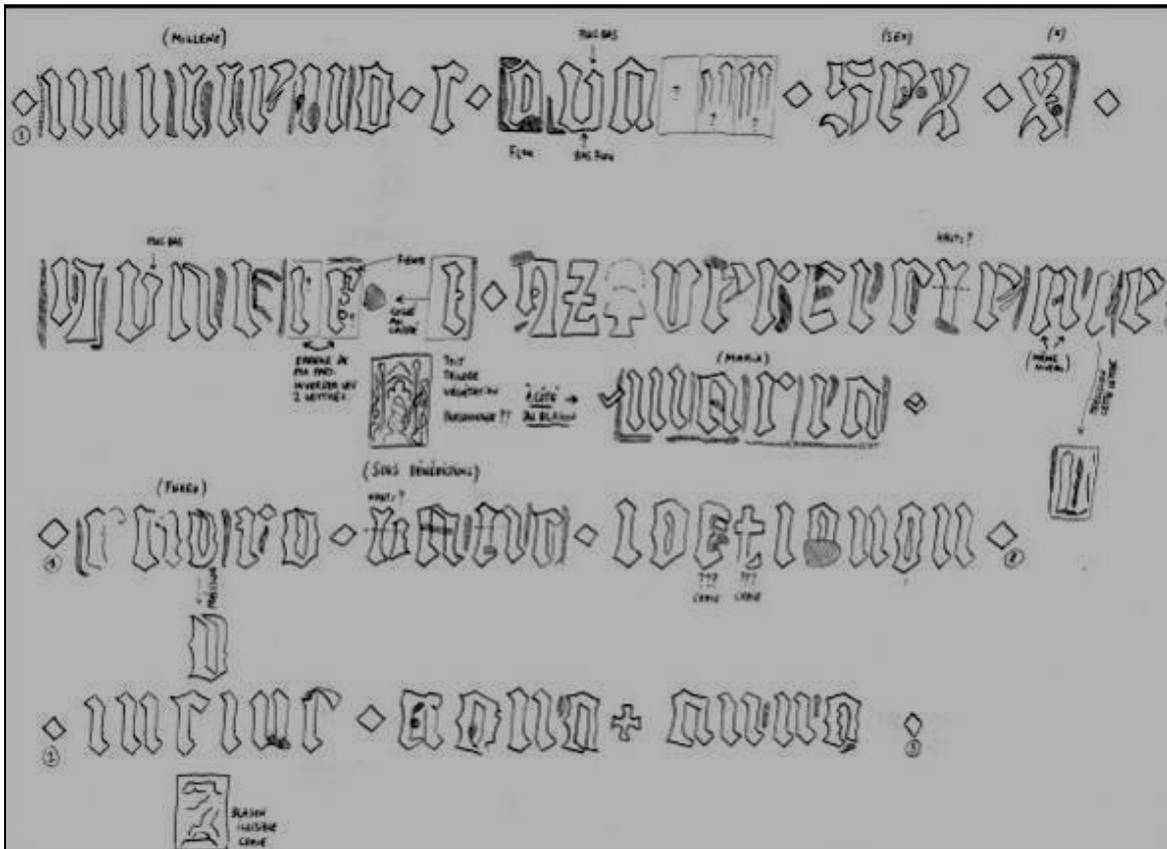
- J. Borgnet : « *Cartulaire de la ville de Fosses* », 1867.
- J. Crépin, doyen de Fosses : « *Les cloches de la collégiale de Fosses* », dans la revue paroissiale « *Les cloches de Saint-Feuillen* » n° 47, octobre 1926.
- R. Angot : « *L'horloge et le carillon de Fosses-la-Ville* », dans *L'Organiste (UWO)*, n° 122 - juillet 1999.
- Chr. Patart : « *Les cloches civiles de Namur, Fosses et Tournai au bas Moyen Age* », éditions du Crédit Communal de Belgique, collection Histoire Pro Civitate, 1976.
- J. Romain : divers articles dans l'hebdomadaire local « *Le Messager de Fosses* ».

Annexe

Analyse des inscriptions de la cloche Marie

Vincent Duseigne⁽⁴⁾, membre de l'ACW, a analysé en détail les inscriptions des deux plus anciennes cloches de Fosses, à savoir la *Pinpin* et la *Marie*. Nous reprenons ci-après, avec l'autorisation de l'auteur, l'analyse des inscriptions de la cloche *Marie*.

La lecture et la compréhension des textes sont délicates :



Montage réalisé pour la compréhension de l'inscription

On arrive difficilement à lire l'inscription qui, comme très souvent, commence par une croix. Voici ce qui est lisible :

† ANNO ♦ MILLENO ♦ I ♦ DUARUM ♦ SEX ♦ X ♦ PUNIEI ♦ I ♦ 1 ?

En dessous : blason SAINTE-MARIE et à côté de ce blason :

♦ MARIA ♦ FUORO ♦ 2 ? ♦ 3 ? ♦ INRIUE ♦ ADNO

En dessous : blason (passé à la craie) illisible.

4. V. Duseigne s'est spécialisé dans la valorisation, par la photographie, d'architectures méconnues, dont les clochers. Voir son site <http://tchorski.morkitu.org/2/3202.htm>



Photo V. Duseigne

Photographie très partielle de l'iconographie de la cloche dite Marie

Quelques commentaires prudents :

- La datation : « *Anno Milleno I Duarum Sex X* » est on ne peut plus étrange. Coutume locale ? On peut supposer qu'il s'agit de 1260, éventuellement de 1270 ? Il subsiste divers doutes : en effet, le deux possède une déclinaison, alors que « normalement » on s'attendrait à *duo*. Les trois premières lettres sont assez peu discutables : le *duo* ou *dua* est clair. Il n'y a pas d'autre chiffre latin commençant avec ces lettres. C'est une calligraphie gothique textura quadrata, donc cela peut être cohérent au niveau datation, car c'était largement utilisé à cette époque.
- PUNIEI : Il s'agit du châtiment, la punition.
- Le blason SAINTE-MARIE est assez discutable car fort effacé. La Vierge est dans une stalle ou un bâtiment (présence de deux colonnes et d'un toit). A côté du blason, un MARIA indiscutable. Le blason est inconnu.
- Au sujet des chiffres ou des mots marqués d'un « ? » dans le relevé ci-dessus :
 - 1 ? : Mot très long, éventuellement en deux parties. Le Z barré est fort étrange. Ce genre de Z étant originaire de peuplades turques, que ferait-il sur un texte latin à cette époque ? Une exception peut-être du fondeur ou autre qui l'a écrit. Une signature ? Il est possible que cette lettre soit un J.

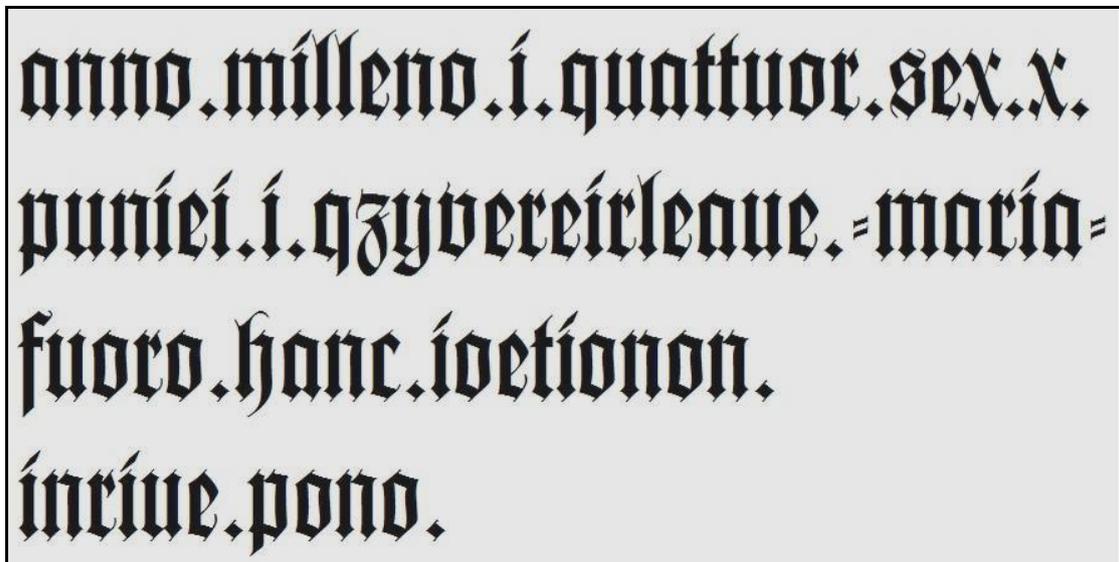
Nous n'en possédons pas d'exemple dans cette cloche. Ce n'est pas un X. Nous y verrions volontiers VEREIR ?, en tout cas un mot avec la racine VEREOR, la crainte.

- 2 ? : HANC. : « A ceux, avec ceux, ceux de mon âge » ? Eventuellement « le feu sur ceux qui ».
- 3 ? : Proche de IDOLON, l'idôle, sans que cela puisse convenir.
- INRIUE : ce mot n'existe pas. Il est pourtant d'une lecture claire. Eventuellement *INRI + non identifié*.
- ADNO : « nager avec », « nager vers » ? Semble très improbable dans une bénédiction.

Conclusion :

Cloche nommée Marie, éventuellement datée de 1270. Le texte semble apocalyptique et mentionnerait le feu et la punition.

La simulation des lettres relevées, uniquement recopiées dans un gothique textura quadrata tout à fait classique, se présente, après une première analyse, sous la forme ci-après.



anno. millesimo. i. quattuor. sex. x.
 punie. i. qzyvereirleque. = maria =
 fuoro. hanc. ioetionon.
 inriue. pono.

On voit bien, dans cette textura, que ni le Z ni le Y ne conviennent par rapport au relevé graphique montré dans la section des inscriptions ci-dessus. Les formes en textura sont traditionnellement différentes.

Le décryptage de certains mots est toujours en cours .

Cure de jouvence pour le patrimoine campanaire du beffroi de Gembloux

Emmanuel Delsaute

Lorsque nous consacrons, il y a un peu plus de quatre ans, un article du Bulletin Campanaire au beffroi de Gembloux ⁽¹⁾, il soufflait un vent d'espoir pour que les installations campanaires de l'édifice soient rénovées.



Le beffroi, antique vestige gemblou-tois dont la base remonte au Xe siècle, venait de rejoindre la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Cet événement constituait un tremplin idéal pour entamer les travaux rendus nécessaires par l'usure du temps.

L'association Campanaire Wallonne peut se féliciter aujourd'hui d'avoir su intéresser les autorités communales à son patrimoine campanaire, qui a, depuis, subi une profonde remise à neuf.

C'est le samedi 26 septembre 2009, à l'occasion des fêtes de Wallonie et du Tour Saint-Guibert, que cloches et carillon furent mis à l'honneur pour marquer l'aboutissement de leurs différentes rénovations de grande envergure, réalisées, en majeure partie, par l'entreprise Campa.

La rénovation des installations campanaires

La rénovation du patrimoine campanaire du beffroi s'est donc étalée de 2005 à 2009.

La première étape consista dans le rétablissement de la **sonnerie de la grosse cloche à la volée**. Les quatre cloches de l'édifice (ré 1.805 kg, mi

1. Voir E. Delsaute dans le Bulletin Campanaire 2005/4 (n° 44), p. 13 à 23.

1.211 kg, fa# 871 kg, la ⁽²⁾ 504 kg) ont ainsi pu retentir à nouveau dans la cité à l'occasion de Noël 2005 ⁽³⁾.

Quelques semaines plus tôt, la grosse cloche, sonnée à la main dans l'attente de la réparation de son système électrique, avait convaincu en soutenant de sa voix grave et chaleureuse les discours officiels des commémorations du 11 novembre.

Une nuit d'avril 2006, le vétuste câble électrique de commande reliant le beffroi à la sacristie de l'église fut victime d'un court-circuit provoquant la mise en volée des cloches, qui ne purent être maîtrisées qu'au bout de 50 minutes.

Il fut alors décidé de remplacer **l'horloge-mère** de type Apollo par le modèle Apollo II muni d'un module de commande à distance par téléphone. Cette solution permettait d'éviter d'importants travaux de câblage et d'installer en même temps un ordinateur de carillon automatique SBSI à la place du vieux tambour à palpeurs électriques qui présentait d'indéniables signes de fatigue.

L'occasion permet également de réenregistrer **les mélodies** avec un jeu plus musical que celui qui résultait de la gravure du tambour.

Ce fut ensuite au tour des circuits électriques des **marteaux-tinteurs** du carillon automatique, ainsi que quelques marteaux de ce système, de subir un remplacement.

Le **carillon automatique** se fit ainsi plus agréable, mettant en valeur la qualité des cloches plutôt que l'irrégularité de son jeu. Il fut décidé d'ajouter de très courtes mélodies pour ponctuer les premier et troisième quarts de l'heure. Contrairement aux idées reçues, ces améliorations ne passèrent pas inaperçues et de nombreux témoignages de sympathie furent émis à cet égard. Gembloux sentait vivre son carillon automatique comme jamais auparavant.

Entre-temps, on avait renouvelé le **mouvement central de l'horloge**, redressé l'un ou l'autre panneau des cadrans qui avait travaillé et adapté certains battants des cloches de volée.

2. Cette cloche sonne en fait un *sib*.

3. Pour des raisons historiques, les cloches de volée du beffroi ont un usage mixte (civil et religieux).

Vint le temps de s'attaquer au *carillon manuel*. S'il était encore possible de faire chanter manuellement les 47 cloches ⁽⁴⁾ Petit & Fritsen, la chose était devenue inconfortable en raison de l'état très dégradé du système de retour des équerres à contrepoids et des liaisons mécaniques entre le clavier et les cloches.

D'une part, il fallait bien connaître l'instrument pour pouvoir l'exploiter car le jeu était inégal. D'autre part, les grandes envolées devaient être proscrites, au risque de briser les fils métalliques de liaison entre le clavier et les cloches.

Il fut choisi de remplacer la totalité des liaisons par des systèmes à équerres réglables, avec ressorts de rappel à feuillards.



Système de liaison à équerres réglables



Ressorts de rappel à feuillards

Le clavier n'a pas été oublié. On le démontra entièrement pour le sabler et l'enduire d'une nouvelle peinture. On rectifia aussi la valeur d'enfoncement de ses touches et pédales, pour les rendre conformes au standard mondial.

4. L'ensemble pèse au total 2.448 kg. Son bourdon (do au clavier) est un sib 1 de 380 kg. Il n'y a pas de si 1 ni de do# 1. Hormis ces notes, l'instrument est chromatique jusque sib 5 inclus.



Le clavier rénové

Pendant ce temps, l'imposant **bâti métallique** qui soutient les cloches fut déroché et repeint. On plaça aussi un meilleur éclairage de l'étage des cloches ainsi qu'une échelle fixe vers le niveau supérieur de la tour.

Les **moteurs des cloches** de volée furent remplacés par des modèles de type Movotron. On plaça un léger contrepoids sur le mouton de la cloche n° 3 et on adapta le poids du battant de la petite cloche au nouveau moteur.

L'inauguration

Pour l'inauguration du patrimoine campanaire rénové, l'Office du Tourisme de Gembloux, soutenu par l'ACW, proposa le 26 septembre une après-midi de visites guidées du beffroi et un concert exceptionnel d'Audrey Dye, avant que la grande sonnerie annonce le début du Tour Saint-Guibert et salue en même temps le retour des géants de l'entité.

Le public a répondu bien présent.

Le jardin du presbytère, sympathique lieu d'écoute privilégié, cerné de murs, reçut de nombreux auditeurs qui purent apprécier la retransmission vidéo du concert proposée au pied de la tour.



Le récital d'Audrey Dye, brillante carillonneuse diplômée de l'école de carillon de Douai et membre de l'ACW, fut ponctué par une belle ovation illustrant à merveille le succès de l'événement qui marque le retour d'un carillon de qualité dans la vie locale et laisse augurer, peut-on espérer, de nouvelles activités autour de ce thème qui n'a pas manqué de séduire.



Audrey Dye pendant son concert

Le public pendant le concert inaugural

De quoi confirmer l'intérêt de continuer à entretenir, rénover et mettre en valeur ce patrimoine.

Le carillon mérite indiscutablement que lui soient adjointes les deux cloches qui lui manquent pour compléter son octave grave.

Ces travaux s'inscriraient utilement dans le cadre d'une réflexion autour de l'extension de l'ensemble de volée.

Gembloux eut bien dans le temps son bourdon de 5 tonnes ...

Appel à projets :

Les 500 ans d'existence du carillon à clavier



Ainsi qu'annoncé, nous célébrerons en 2010 les 500 ans d'existence du carillon à clavier ⁽¹⁾. Quatre associations campanaires (la Nederlandse Klokkenspel-Vereniging, la Vlaamse Beiaardvereniging, l'Association Campanaire Wallonne et la Guilde des Carillonneurs de France) unissent leurs efforts pour marquer cet événement, redessinant ainsi les frontières des anciens Pays-Bas de l'an 1510.

Le site multilingue www.carillon500.eu donne un aperçu de l'historique de l'instrument et des activités déjà prévues dans le cadre de ce jubilé.

Le comité organisateur international « Les 500 ans du carillon » invite les carillonneurs et leurs comités de soutien locaux à mettre sur pied des manifestations pour mettre leur carillon en valeur de manière particulière en 2010.

Plusieurs villes, y compris des régions francophones, ont déjà répondu positivement à cette invitation.

Nous prions les carillonneurs de Wallonie et de France de signaler leur(s) projet(s) au secrétariat de l'ACW, qui se chargera de le(s) relayer vers le comité organisateur en vue de leur médiatisation internationale. Nous demandons d'utiliser, à cet effet, les formulaires disponibles sur le site précité.

Rappelons que tous les carillons des anciens Pays-Bas (et environs) annonceront le 19 juin 2010 à 14h l'ouverture de l'année jubilaire par l'interprétation d'une même partition musicale, composée à cet effet.

1. Dont la première mention connue à ce jour (= archives de la ville d'Audenarde) remonte à 1510 : voir Bulletin Campanaire 2009/2, n° 58, p. 24.

Le régime d'indemnités réduites en faveur des artistes

Quel intérêt pour les carillonneurs ?

Serge Joris

Le « régime d'indemnités réduites » permet aux artistes effectuant un nombre réduit de prestations rémunérées de ne pas devoir s'affilier à l'ONSS ni payer de cotisations sociales et fiscales. Il en est de même pour leur employeur.

Cette disposition fut prise à l'origine pour les artistes amateurs ne travaillant que de manière occasionnelle. Après déduction de leurs frais, les artistes amateurs n'ont en effet bien souvent qu'une maigre récompense de leur labeur et, dès lors, leur inscription obligatoire à l'ONSS était à juste titre très mal ressentie. Le régime d'indemnités réduites a permis également d'éviter que leur rétribution ne soit considérée comme une rémunération « détournée » (travail au noir).

Depuis, le recours au régime d'indemnités réduites s'est généralisé et beaucoup d'artistes professionnels (indépendants, salariés ou fonctionnaires) l'utilisent aujourd'hui, ce qui leur permet de pouvoir accomplir en toute transparence une prestation en complément de leur activité professionnelle ⁽¹⁾.

Pour avoir droit au régime d'indemnités réduites, l'artiste doit respecter une série de règles, que nous pouvons résumer comme suit ⁽²⁾ :

- ne pas gagner plus de 112,44 € par prestation (montants 2009 ⁽³⁾)
- ne pas dépasser un seuil maximum de 2.248,78 € par année calendrier pour l'ensemble des prestations de ce type (montants 2009)
- ne pas utiliser le régime des indemnités réduites plus de 30 jours par année civile

1. Ou en période de chômage.

2. Les conditions complètes d'octroi de ce régime figurent par exemple à l'adresse :

www.securex.eu/be/lex-qa.nsf/vwNews_fr/1C9AC972D6DD2373C12573E60037099E?OpenDocument.

3. Ce montant est indexé chaque année sur base de l'indice santé de 2003.

- ne pas prêter plus de 7 jours consécutifs pour le même commanditaire
- être engagé sous contrat de travail de salarié ou de statutaire
- être en possession d'une carte d'« artiste » et la compléter régulièrement ⁽⁴⁾.

Lorsque toutes les conditions sont remplies, les montants payés à l'artiste sont considérés comme des indemnités de défraiement (remboursements de frais), exonérées de l'impôt, ainsi que des cotisations personnelles et patronales de sécurité sociale.

Intérêt pour les carillonneurs ?

Une enquête menée à ce sujet parmi quelques carillonneurs en Région wallonne nous a permis de récolter, en première analyse, les avis suivants :

- le montant maximum autorisé par prestation est en fait inférieur au cachet habituellement prévu pour un véritable concert de carillon. Le régime d'indemnités réduites ne serait dès lors éventuellement intéressant que dans le cadre d'« auditions » régulières de carillon (limitées à 30 prestations par carillonneur et par an)
- le montant maximum autorisé par prestation peut s'avérer nettement insuffisant en cas de frais de déplacement importants pour le carillonneur
- ce régime pourrait toutefois présenter de l'intérêt pour :
 - un carillonneur non titulaire assurant occasionnellement une audition de carillon
 - une commune ne souhaitant pas payer de cotisation sociale pour son carillonneur titulaire
 - de jeunes carillonneurs se situant à cheval entre le statut de « débutant » et celui de « carillonneur confirmé ».

Ce sujet a le mérite d'ouvrir le débat sur la rémunération des titulaires de carillon et des concertistes ...

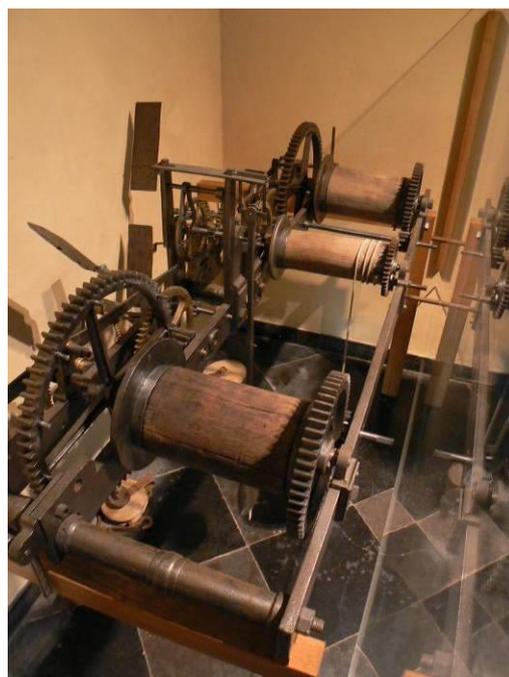
4. Les artistes concernés par le régime d'indemnités réduites devront faire la demande de la carte artiste et faire compléter celle-ci par leur donneur d'ordre lors de chaque occupation.

A la découverte d'horlogerie monumentale en région liégeoise

Serge Joris

Nous étions une vingtaine, le samedi 14 novembre, lors de l'excursion ACW à la découverte d'éléments d'horlogerie monumentale dans les environs de Liège.

L'excursion débuta à Haneffe, petit village hesbignon situé à une quinzaine de kilomètres à l'ouest de Liège et jadis le siège d'une seigneurie et d'une commanderie de Templiers. Datant du XIV^e siècle, le clocher de son église possédait une horloge monumentale ⁽¹⁾, fabriquée en 1870 par Leruitte (Chênée) et qui s'apparente aux horloges Tordoir et Michiels produites en Belgique à la même époque. Elle fut extraite du clocher il y a dix ans pour être remise en état et être exposée de manière permanente au fond de l'église. Le résultat de ce projet, mené à bien par Marc Streel, membre de l'ACW, est exemplatif d'une mise en valeur très réussie de ce type de patrimoine.



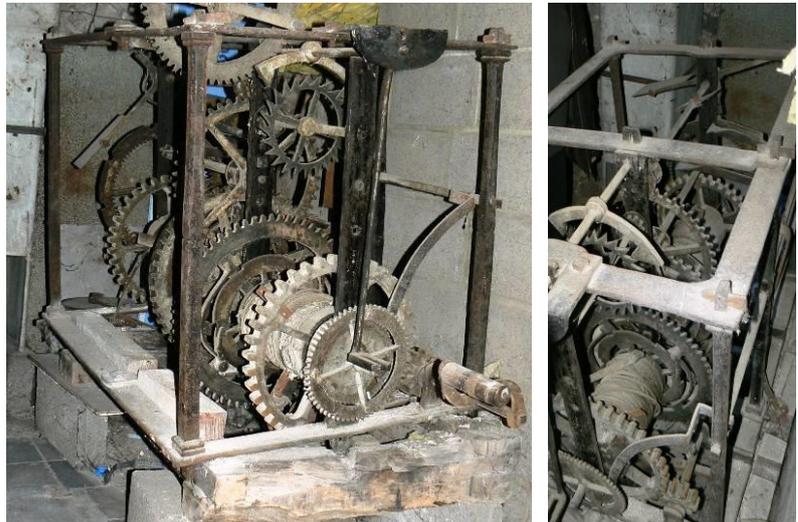
L'horloge de l'église de Haneffe

Le clocher de Haneffe renferme encore à ce jour un patrimoine campanaire de valeur : une cloche Plumère datée 1701 (710 kg), une cloche Chaudoir datée 1764 (1200 kg), une cloche A.L.J. Van Aerschodt datée 1856 (450kg) et une cloche A.J. Vanden Gheyn datée 1856 (130 kg).

Le groupe s'est déplacé ensuite dans le village voisin de Jeneffe, où une horloge monumentale, pratiquement intacte, vient d'être mise au jour dans les combles de la tour d'église. Ses éléments en fer forgé assemblés par des clavettes, ses pignons lanternés (photo) et son échappement ⁽²⁾ à ancre à recul (photo) permettent de la situer vers le milieu du XVIIIe. Elle a heureusement échappé aux incendies qui ont endommagé l'édifice par la suite. Elle présente la particularité de ne pas avoir de raccordement à un cadran extérieur. Elle servait donc uniquement à sonner les heures. Sa restauration sera entreprise sous peu.



L'église de Jeneffe et son horloge en attente de restauration



Photos ci-dessous : pignon à lanterne (à gauche) et échappement à ancre à recul (à droite)



Quittant la Hesbaye, le groupe s'est rendu ensuite au pays de Herve, à l'est de Liège pour la visite de l'horloge de tour de la coquette église de Feneur. Restaurée il y a quelques années par Pierre Liégeois, membre de l'ACW, cette horloge fut probablement fabriquée vers la fin du XVIIIe. Elle porte des indices de la présence, à l'origine, d'un mécanisme d'échappement à foliot ⁽³⁾, remplacé ultérieurement par un système à

32 | Horlogerie monumentale

balancier et un échappement à ancre à recul. L'horloge commande la sonnerie des heures par un système « à rateau » plutôt que par une roue de compte ⁽⁴⁾. L'horloge était exposée jusqu'il y a peu au fond de l'église, mais par manque de place lors des grandes célébrations elle est, malheureusement, reléguée actuellement dans le réduit donnant accès aux étages du clocher.



Ci-dessus : horloge de Feneur après sa restauration (Photo P. Liégeois)

A droite : état actuel de l'horloge

Ci-dessous : participants à l'excursion ACW à la sortie de l'église de Feneur



Après une collation au site de Blégny-Mine, nous avons visité l'horloge de l'église du village de Saint-Remy. Cette horloge, toujours en service, a fait l'objet d'un projet peu banal : au début des années 2000, un groupe de passionnés, souhaitant équiper le clocher d'une horloge monumentale, se mit en quête d'une horloge de ce type. Ils en trouvèrent une, fabriquée en 1878 par Arsène Crépin (Jura) et disponible à Gilly, près de Charleroi. Après restauration par un professionnel dans le cadre d'un subside du Petit Patrimoine Wallon, l'horloge fut installée dans une cabine construite à cet effet au premier étage du clocher de l'église. Elle y fonctionne depuis, sans interruption, remontée (manuellement) tous les trois jours par l'un ou l'autre membre du groupe précité. Ce projet nous a séduits par son impact patrimonial et par l'enthousiasme qu'il suscite auprès de ses adeptes locaux, dont Marc Garsou, notre guide local et membre de l'ACW.



Horloge de l'église de Saint-Remy, dans sa cabine de protection

Photo à droite : système « à rateau » commandant la sonnerie des heures



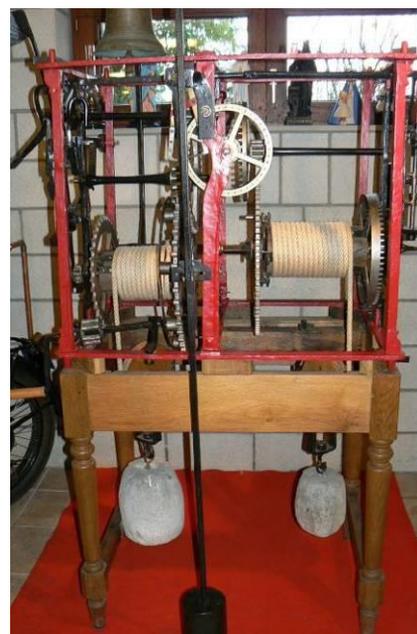
34 | Horlogerie monumentale

L'étape suivante fut la visite de l'horloge de l'église de Warsage, également restaurée par Pierre Liégeois. Datant du XVIIe, cette horloge possédait à l'origine, elle aussi, un échappement à foliot, remplacé ultérieurement par système à balancier et échappement à chevilles. Elle est actuellement très bien mise en valeur dans un des transepts de l'église.



L'horloge de l'église de Warsage et son restaurateur, Pierre Liégeois

L'excursion s'est terminée à Thimister, par la visite de l'ancienne horloge de l'église St-Antoine-l'Ermitte. Restaurée par Georges Demez, horloger local, cette horloge, datée 1657 et signée Jean Moës (Liège), commandait les cadrans de la tour ainsi qu'un cadran situé dans l'église elle-même. Elle est actuellement conservée en parfait état de marche dans l'atelier de son restaurateur.



Horloge de l'église de Thimister

Ces visites nous ont permis de lever le voile sur un riche patrimoine d'horlogerie monumentale en région liégeoise. Grâce au dévouement de passionnés locaux, certains de ses éléments sont actuellement mis en valeur de manière exemplaire.

Grand merci à Marc Streel d'avoir assuré la coordination de ces diverses visites. Merci également à Pierre Liégeois, Benoît Mathieu, Jacques Renders, Jean Tissot et Jean-Pierre De Caluwé, pour les explications techniques et historiques très appréciées qu'ils nous ont fournies tout au long de la journée.

Notes

1. Voir à ce sujet l'article de Jacques Renders dans le Bulletin Campanaire 1999/4, n° 20, p. 15.
2. *Échappement* : élément régulateur d'une horloge permettant de fractionner le temps. C'est lui qui produit le tic-tac caractéristique d'une horloge. Placé entre le balancier et le rouage de l'horloge, il interrompt à intervalles réguliers le mouvement du rouage, laissant de ce fait échapper périodiquement une parcelle d'énergie motrice procurée par le poids moteur de l'horloge. Divers systèmes d'échappement ont été développés au fil du temps, dont l'échappement à ancre à recul, inventé vers 1670.
3. *Foliot* : type le plus ancien de régulateur utilisé dans les horloges. Apparu à la fin du 13^e siècle, il comporte entre autres un fléau (axe) oscillant horizontalement au-dessus de l'horloge. La vitesse d'oscillation de ce fléau est réglable par modification de la position de masselottes suspendues à ses bras. Ce système de régulation a été abandonné au profit du balancier, appliqué aux horloges par Christian Huygens dès 1657, donnant ainsi naissance aux « pendules ».
4. *Roue de compte* : système le plus ancien réglant le nombre de coups frappés par la cloche indiquant l'heure. Le profil périphérique de cette roue est constitué d'une alternance de creux et de crêtes, qui règlent le nombre de coups frappés. Dans le système « à rateau », plus récent, le nombre de coups est réglé au moyen d'une crémaillère, visible sur la photo en partie droite de la page 33)

Potins campanaires

CLOCHES ET CARILLONS

- **Il y a déjà dix ans : les cloches sonneront-elles à minuit ?**

Il y a déjà dix ans, le passage au nouveau millénaire fit craindre que des bogues informatiques n'enclenchent de manière erratique des sonneries de cloches le 31 décembre 1999 à minuit. Les horloges modernes commandant les sonneries de nombreux édifices sont en effet truffées de circuits informatiques dont on craignait que la programmation ne prenne pas en compte le passage au millésime 2000. Il y eut finalement plus de peur que de mal ...

- **Bruxelles : cloches chinoises**

Plusieurs cloches chinoises, dont un carillon de 34 cloches exhumé en 2002 d'une tombe datant d'environ 300 ans avant notre ère ⁽¹⁾, font partie de l'exposition « *Fils du ciel* » visible jusqu'au 24 janvier au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles dans le cadre du festival Europalia-Chine.



- **Mechelen (Malines) : hommage à Jo Haazen**

Le prix Christophe Plantin 2009 a été décerné le 26 octobre à Jo Haazen (directeur de l'Ecole Royale de Carillon et titulaire du carillon de Mechelen) pour sa contribution au rayonnement de la Belgique à l'étranger.

- **Danemark : des sonneries de cloches ponctuent le récent Sommet climatologique de Copenhague**

Pour ponctuer le Sommet de Copenhague, les églises du Danemark ont fait sonner leurs cloches le dimanche 13 décembre à 15 h en invitant les communautés religieuses du monde entier à leur faire écho en faisant retentir 350 fois, à cette même heure, leurs propres cloches, tambours, gongs, etc. Ce chiffre 350 fait référence au taux

1. Au sujet des cloches et carillons antiques chinois, voir G. De Plaen dans le Bulletin Campanaire 2006/1 (n° 53), p.19 et S. Joris dans le Bulletin Campanaire 1999/4 (n° 20), p. 7.

maximum de CO₂ acceptable dans notre atmosphère : 350 parties par million (ppm).

- **France : décès de Jean Bollée**

Représentant la septième génération de fondeurs de cloches installés à Saint-Jean-de-Braye depuis 1838, Jean Bollée, décédé mi-2009, avait confié en 1969 la direction de la célèbre fonderie Bollée à son fils Dominique (info SFC).

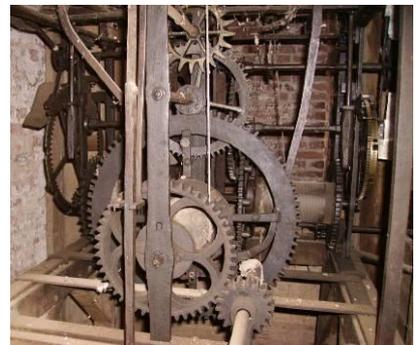
- **Pays-Bas :**

- **Jacques Maassen**, ancien directeur de l'école de carillon d'Amersfoort, actuellement carillonneur à Breda et membre de l'ACW, a été nommé Chevalier de l'Ordre de Nassau pour son importante contribution au développement de l'art du carillon.
- **Arie Abbenes**, célèbre carillonneur et auteur de transcriptions de musique classique pour carillon, a pris sa retraite des carillons d'Asten et d'Eindhoven. Il y est remplacé par Rosemarie Seuntiës.

HORLOGERIE MONUMENTALE

- **Wallonie : repérage en inventarisation d'horloges d'édifice**

Le repérage d'horloges d'édifice tombées dans l'oubli se poursuit en Région wallonne. Dernières (re)découvertes par des membres de l'ACW : horloge de la tour de l'église de Rebaix (photo) et de celle de Court-St-Etienne.



- **Royaume-Uni : Londres : les 150 ans de service de Big Ben**

L'horloge et la cloche de la célèbre tour Big Ben de Londres sont en service depuis 150 ans. D'un poids de 5 tonnes, l'horloge mécanique de cet édifice est réputée être la plus précise de ce type au monde. Son fonctionnement est présenté de manière particulièrement didactique sur le site : www.parliament.uk/images/bigben_images/great_clock_build_07.swf

- **France** : décès de M. Robert Prêtre, un des derniers horlogers d'édifice français. Il était le descendant de la lignée des exploitants de la Société Prêtre & Fils, fondée en 1780 (info SFC).

La revue des revues

Les revues sont classées ci-dessous par ordre alphabétique. Des informations complémentaires sur leur contenu peuvent être obtenues au tél. 32-(0)81-61.09.68.

CLOCHES ET CARILLONS

- **Carillon News (Guild of Carillonneurs in North America, GCNA), n° 82 – novembre 2009 :**
 Le congrès 2009 de la GCNA à Longwood Gardens, Pa. – La préparation du congrès 2010 de la GCNA à Naperville, Ill. – Le « marketing » du carillon dans sa communauté locale – Informations campanaires régionales : festival de carillon à Springfield, Ill., et à l'université de l'Etat d'Iowa en 2009, renforcement du *Carillon department* de l'université d'Ann Arbor, Mich. – Le concert de carillon lors des funérailles du sénateur E. Kennedy – Le prochain concours de composition pour carillon organisé par la GCNA – In memoriam : Jim Smith.
- **Klok en Klepel (Nederlandse Klokkenspel-Vereniging, NKV), n° 108 – septembre 2009 :**
 La genèse du carillon Hemony de Darmstadt (~ 1670) – Servaes Nouts, célèbre carillonneur à Amsterdam dans la seconde moitié du 17^e s. – Le transfert du carillon de Zwijndrecht dans une nouvelle tour en face de l'hôtel de ville – Un concert combinant piano et carillon réunit plusieurs centaines d'auditeurs à Utrecht – Réflexions sur l'évolution des programmes de concerts de carillon – Compte rendu des assemblées générales de la NKV tenues en 2009 – Infos campanaires.
Supplément musical : transcription pour carillon de «Sonate pour flûte et basse continue », de G. F. Händel, par G. Bodden.
- **L'Organiste (Union Wallonne des Organistes, UWO), n° 163 – juillet-août-septembre 2009 :**
 Georges Simenon écoutait-il les cloches ? – Infos campanaires.
Supplément musical : « Balade Nocturne pour carillon », de Edmond De Vos.

- **Magazine (Vlaamse Beiaardvereniging, VBV), 15e année, n°3 – juillet-août-septembre 2009 :**

Description du carillon de Menen (Menin) – Le carillon du Grand Béguinage de Leuven (Louvain) et ses cloches Gillet & Johnston – Découverte à Wervik d'une fosse de fabrication de cloches datant de la fin du XVIIe siècle – Découverte, dans les archives communales de Brugge (Bruges), d'un fragment d'opéra comique français adapté vers la fin du XVIIIe siècle pour le carillon de cette ville.

Suppléments musicaux (téléchargeables sur Internet par les membres de l'association) : adaptations pour carillon de « Mood Indigo » (Duke Ellington), « Moonlight Serenade » (Glenn Miller), « Misty » (Erroll Garner), par Jos Lerinckx.

- **Patrimoine Campanaire (Société Française de Campanologie, SFC), n° 62 – septembre-décembre 2009 :**

Compte-rendu du Colloque campanaire d'Angers (avril 2009) – Hommage au célèbre campanologue Jean Ringue† – Actualités campanaires de France et d'ailleurs : très nombreuses informations relatives aux cloches et carillons, réglementations, litiges et jurisprudence, musées et expositions campanaires, nouvelles acquisitions de la bibliothèque de la SFC, etc.

HORLOGERIE MONUMENTALE

- **Bulletin ANCAHA (Association Nationale des Collectionneurs et Amateurs d'Horlogerie Ancienne et d'Art, FR), n° 114 – printemps 2009 :**

L'horloge de l'église St-Thomas à Stadtbrédimus (Luxembourg) – Histoire et rénovation de l'horloge en fer forgé de l'église d'Asnières-sur-Oise – Les premières horloges d'édifice à Bruxelles (article de J.-P. De Caluwé initialement publié dans le Bulletin Campanaire).

- **Het Torenuurwerk (Stichting tot Behoud van het Torenuurwerk, NL), n° 104 – décembre 2009 :**

Visite du patrimoine horloger des édifices religieux d'Utrecht – L'horlogerie monumentale élevée au titre d' « art » – Projets de restauration d'horloges monumentales gothiques à Delft et à Eemnes – L'horloge monumentale de la basilique de Venise – A la découverte d'horloges monumentales signées Kühn en Thuringe (ex-Allemagne de l'Est).

Nouvelles publications

CLOCHES ET CARILLONS

Livres

De beiaard – Een politieke geschiedenis

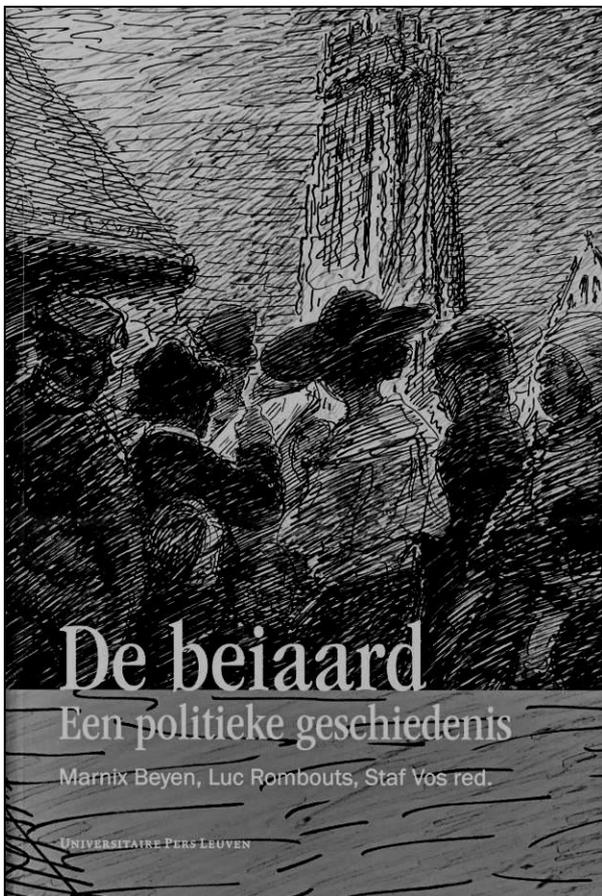
(Le carillon – Une histoire politique)

Sous la direction de Marnix Beyen, Luc Rombouts, Staf Vos

254 pages – 240 x 160 mm – 35 illustrations en N/B

Ed. Universitaire Pers Leuven - ISBN 978 90 5867 753 2 (2009)

Prix : 29,50 € (port non compris)



Fruit de la collaboration d'une douzaine d'auteurs (majoritairement historiens à la Katholieke Universiteit Leuven), ce livre analyse d'un point de vue socio-politique l'évolution de la perception et du rôle du carillon, avec l'accent mis essentiellement sur les régions néerlandophones des anciens Pays-Bas (Lage Landen).

Il débute par un rappel de l'histoire du carillon dans les anciens Pays-Bas et par l'évocation de l'opinion qu'en eurent les visiteurs étrangers dans ces territoires.

Il s'intéresse ensuite à la manière dont la Belgique naissante a utilisé le carillon comme outil d'affirmation de son identité nationale, encouragée en cela, et jusqu'à une date récente, par la famille royale.

Il analyse avec franchise et lucidité la manière dont l'instrument a été accaparé par les instances culturelles flamandes dès la fin du XIXe siècle et à l'aide d'une rhétorique très romantique, pour en faire cette fois un outil d'affirmation de l'identité du mouvement flamand.

Il contient d'intéressants chapitres consacrés à l'œuvre de Jef Denyn et à la contribution de Mechelen (Malines) au développement de l'art du carillon. Un chapitre évoque la promotion du carillon dans les pays anglo-saxons dès le début du XXe siècle, sous l'impulsion de personnalités anglaises et américaines ayant visité les anciens Pays-Bas.

L'épilogue de ce livre intéressant et bien documenté met en évidence les situations contrastées où le carillon trouve sa place : fonction civile ou religieuse, public populaire ou élitiste, tradition ou modernisme, etc.

CD et DVD

Corpus Campanarum n°2

Réal. : Vlaamse Beiaard Vereniging (VBV)

Prix : 15,00 € (+ 5,00 € de port)

La VBV a entamé la publication d'une série de CD consacrés aux livres anciens de partitions pour carillon (fac-similés en format *pdf*, accompagnés de fichiers audio en format *midi*). Après un premier CD consacré au livre pour le carillon d'André Dupont (carillonneur de l'abbaye de St-Omer, période 1780-1785), voici un CD consacré au manuscrit d'Hendrick Claes pour carillon automatique (Bruxelles, ca 1616).

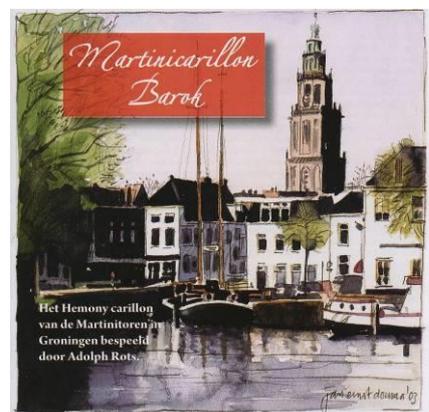


Martinicarillon Barok

Réal. : Stichting Martinibeiaard Groningen

Prix : 16,50 € (+ port)

Ce CD présente l'interprétation, par Adolph Rots au carillon Hemony de Groningue (NL), de musique pour clavecin de compositeurs locaux tels J.W. Lustig (1706-1796) et G. Havingha (1696-1753), ainsi que de G. B. padre Martini (1706-1784). Ces transcriptions pour carillon sont publiées par ailleurs dans le recueil *Gronings Beiaardboek VI. Renseignements et commande* à l'adresse : dav.dijk@hccnet.nl



Des cloches au soleil – Du clocher-mur au carillon

Réal. : Jacques Morand - Les Films de l'Autan

Durée : 30 minutes - Prix : 15,00 € (+ port)

Ce DVD retrace l'évolution historique des clochers-murs du Lauragais. Il est entrecoupé d'une interview d'Alain Jouffray sur l'histoire des cloches et de reportages sur des sonneurs et carillonneurs locaux. Il se termine par quelques exemples de volées tournantes du Sud-Ouest de la France (info SFC).

Commande : Studio Morand, 21 rue Rosette, F 31500 Toulouse, France.

Partitions musicales

An Album for the Carillon

Fruhauf Music Publications (USA)

Prix : 30,00 \$ (port non compris)

Compilation, en 2 volumes (de 38 et 36 pages respectivement), de transcriptions pour carillon à 4 octaves d'hymnes, chants folkloriques, morceaux classiques, musique de cérémonie et chants nationaux divers.

Renseignements et commande : www.frumuspub.net

HORLOGERIE MONUMENTALE

Behandlung und Reparatur der Thurmuhren

(Usage et réparation d'horloges d'édifice)

Louis Alexander Seebaß

184 pages – 232 x 155 mm – 49 schémas en N/B

Ed. : Deutsche Gesellschaft für Chronometrie (2009)

Prix : 50,00 € (port non compris)

Il s'agit du fac-similé du manuel écrit en 1846 par L. A. Seebaß sur l'entretien et la réparation d'horloges-cages monumentales. Malgré son ancienneté, cet ouvrage est considéré en Allemagne comme une référence incontournable en la matière. Nous avons été frappés par la qualité et la clarté des schémas illustrant le texte.



Artisan campanaire



Olivier BAUDRI

Electrification des cloches

Horloges d'édifices

Dépannage

Entretien

Devis gratuits



Tout l'appareillage nécessaire pour le clocher AU MEILLEUR PRIX

Rue Léon Charlier 231 - 6927 Tellin

Tel/ Fax : 084 / 366.595 - GSM : 0478 / 933.155

<http://www.cloche-et-cadran.be>

Agenda

Cette rubrique regroupe les informations parvenues à la rédaction du Bulletin Campanaire à fin décembre 2009.

Les activités organisées dans le cadre des célébrations du 500^e anniversaire du carillon sont indiquées par le logo de cet événement.

- **3 février** : Antwerpen (Anvers) : Conférence pédagogique sur le thème « *Comment sonnera le carillon* »



Organisée en collaboration avec l'École Royale de Carillon de Mechelen, la journée sera émaillée de considérations techniques et pratiques sur l'interprétation et la composition de musique pour carillon, ainsi que sur la perception acoustique de cet instrument.

Renseignements et inscriptions : www.beiaardschool.be ou par tél. au 32-(0)15 - 20.47.92.

- **19 - 21 mars** : Mechelen (Malines) : Symposium international consacré au carillon



Le symposium est organisé par l'École Royale de Carillon et diverses associations culturelles de Mechelen. Il se déroulera au Convention Center Lamot et comprendra :

- 9 conférences sur les aspects historiques, culturels, sociologiques et techniques du carillon dans divers pays européens. Les conférences seront données dans la langue de l'orateur (soit, selon le cas, en néerlandais, français, anglais ou allemand).
- plusieurs concerts de carillon (musique baroque, romantique et contemporaine), un concert d'orgue et diverses auditions de piano.

Les frais d'inscription (hors repas) s'élèvent à 80 €. Le programme détaillé, le formulaire d'inscription et des renseignements complémentaires peuvent être obtenus au tél. +32-(0)15-20.47.92 ou sur le site Internet www.beiaardschool.be.

- **31 mars** : Wavre : Conférence de presse pour le lancement, dans la partie francophone du pays, des célébrations du 500^e anniversaire de l'existence du carillon à clavier



- **17 avril (après-midi) : Assemblée générale 2010 de l'ACW**

Les modalités pratiques et l'ordre du jour de cette assemblée seront communiqués par courrier personnel aux membres de l'association.

- **9 mai : Oudenaarde (Audenarde) : Célébration des 500 ans de la mention d'un carillon à clavier dans les archives locales**



- **22 – 23 mai : Excursion campanaire à Cologne et environs**

L'excursion permettra aux membres des associations campanaires francophones de France, Belgique et Suisse, de prendre connaissance du patrimoine historique et campanaire de la ville de Cologne et d'assister à des concerts de coptée campanaire dans des localités rhénanes des environs. Le programme et les modalités pratiques de cette excursion sont décrites en page 9 du présent Bulletin Campanaire.

- **27 mai : Amay (Huy) : Journée d'étude et de rencontres consacrée au patrimoine campanaire de Wallonie**

Organisée par l'ACW et l'Institut du Patrimoine wallon à l'abbaye de la Paix-Dieu à Amay, cette journée aura pour objectif de sensibiliser les propriétaires de patrimoine campanaire et leurs autorités de tutelle aux diverses facettes de la gestion de ce patrimoine : entretien, restauration, valorisation, etc.

Les modalités pratiques de cette journée seront communiquées dans le prochain numéro du Bulletin Campanaire.

- **19 juin : les carillons de Belgique, des Pays-Bas et de France joueront à 14h00 la même composition musicale pour célébrer les 500 ans du carillon à clavier**



- **15-19 septembre : Løgumkloster (DK) : Masterclass de carillon**

- **Automne : Lier (Lierre) : Concours d'interprétation au carillon de musique du 18^e siècle**



- **9 - 10 octobre : Brugge (Bruges) : Dictée musicale au carillon et concerts de carillon à quatre mains**



- **6 - 7 novembre : Asten (Pays-Bas) : Symposium clôturant les célébrations anniversaires des 500 ans du carillon à clavier.**



Délai pour le prochain Bulletin Campanaire

Nous vous invitons à nous faire parvenir avant le 15 mars les informations que vous souhaiteriez communiquer dans les rubriques *Agenda*, *Potins campanaires*, *Courrier des lecteurs* ou autres du prochain Bulletin Campanaire.

Diffusion des infos flash de l'ACW

Vous souhaitez être informé ponctuellement et en bref de l'actualité campanaire ainsi que des mises à jour du site de l'ACW ?

Rien de plus simple : il vous suffit d'envoyer un courriel à l'adresse secretariat@campano.be en indiquant dans le sujet " infos flash ".

L'adresse électronique que vous aurez utilisée sera alors incluse dans notre liste de diffusion, que vous pourrez bien entendu quitter sur simple demande.

Anciens numéros du Bulletin Campanaire

La liste des articles parus à ce jour dans le Bulletin Campanaire est régulièrement mise à jour sur le site Internet de l'association.

Les personnes souhaitant compléter leur collection de Bulletins Campanaires sont priées de contacter le secrétariat de l'ACW (coordonnées en page 2). Coût (hors frais d'expédition) = **2,00 €** par numéro.

Tarifs publicitaires pour 2010 (inchangés par rapport à 2009) :

- **Publicités en noir et blanc**, à l'intérieur du Bulletin Campanaire :
 - page entière = **100 €**/an
 - demi-page = **50 €**/an
- **Publicités en couleur**, en face interne ou externe de la couverture de dos (contrat de 2 ans) = **320 €**/an

Couverture de dos :

Clavier manuel équipé d'un système pneumatique pour le jeu automatique du carillon. Une réalisation de Royal Eijsbouts, en collaboration avec la firme Festo, spécialisée en automatisation pneumatique.

CAMPA



- *Electrification*
- *Automatisation*
- *Bâtis, montures de suspensions*
- *Horloges de tours*
- *Montage, restauration et entretien d'installations en tous genres*
- *Soudure de cloche fêlée avec garantie*
- *Expertises et devis gratuits*



**Une gamme complète dont
tous les clochers rêvent**



**Rapport QUALITE/Prix
imbattable**

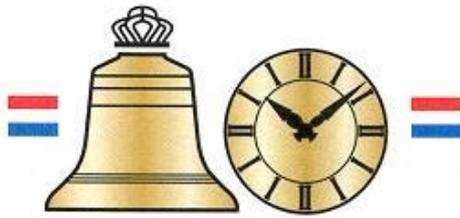
**Made in Belgium,
Mondialement exporté**

Mont du Carillon 39 – B-6927 TELLIN

Tél.: ++ 32-(0)84 – 36.70.32 - Fax: ++ 32-(0)84-36.66.59

E-mail: info@campatellin.be

www.campatellin.be



Royal Eijsbouts

Royal Eijsbouts - Fonderie de cloches et Fabrique d'horloges
Boîte Postale 2 - NL 5720 AA Asten - Pays-Bas
Téléphone +31 493 691445 - Télécopie +31 493 693300
royal@eijsbouts.com - www.eijsbouts.com



Le Bulletin Campanaire est publié grâce au concours de
l'Institut du Patrimoine wallon (IPW)